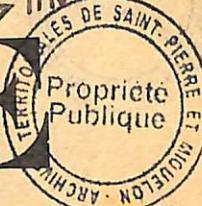


LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Inv. 6043



40e

LA LIBERTÉ

DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

*Liberté, Liberté chérie**Combats avec tes défenseurs*

(ROUGET DE L'ISLE)

Un peuple n'est vaincu que lorsqu'il accepte de l'être.

(FOCH)

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

Administration, Publicité et Circulation: Léon Briand, rue Jacques Cartier -:- SAINT-PIERRE

Le Général de GAULLE à la France combattante

Message radiodiffusé de Londres, par la B. B. C., le 14 Mai 1942

Il paraît que l'ennemi et ses collaborateurs de Vichy donnent libre cours à leur colère devant le fait que la base française de Diego-Suarez sera désormais utilisée pour la lutte en commun de la France combattante et de ses alliés, lutte qui libérera la France et son Empire. Il paraît que l'ennemi et ses collaborateurs de Vichy affectent de s'indigner de l'effusion du sang français, qu'eux-mêmes ont prescrit à Diego-Suarez en ordonnant à la garnison de combattre les alliés de la France. Il paraît que l'ennemi et ses collaborateurs de Vichy accusent à grands cris nos alliés anglais de vouloir s'emparer à leur profit de la colonie française de Madagascar et y substituer la souveraineté britannique à la souveraineté française.

Mais le peuple français ne se laisse pas prendre à cette mascarade de mensonge. Le peuple français sait ce qu'il veut. Ce que veut le peuple français, c'est que la part qu'il prend à la guerre, par ceux de ses enfants et par ceux de ses territoires qui ont pu être arrachés à l'en-vahisseur ou à la trahison, se développe jusqu'à redevenir l'effort de toute la France et de tout son empire. Ce que veut le peuple français, c'est que la France combattante et ses alliés marchant la main dans la main libèrent à mesure ses enfants et ses terres pour qu'ils puissent reprendre la guerre pour la France et la liberté du monde. Ce que veut le peuple français, c'est qu'en son nom et pour son service, la France combattante dirige et organise l'effort français dans la guerre, sous toutes ses formes et dans tous les domaines. Ce que veut le peuple français, c'est que la France combattante assure la représentation de ses droits, de ses intérêts et de ses devoirs vis-à-vis des alliés, comme elle en assure la défense contre l'ennemi et contre les traîtres. Ce que veut le peuple français, c'est que la France combattante maintienne et gère la souveraineté française dans tous ses territoires qui ont été ou qui seront libérés.

Or, c'est un fait que les alliés de la France tiennent avec une loyauté entière les engagements qu'ils ont

pris de respecter tous ses droits. C'est un fait que dans le bloc de l'Afrique Française Libre, à la Nouvelle Calédonie, dans les établissements de l'Océanie, dans l'Inde française, à Saint-Pierre et Miquelon, territoires français qui jouent dans la lutte commune un rôle essentiel, la France combattante exerce sans entraves la souveraineté nationale. C'est un fait que dans les états du Levant, qu'elle a elle-même appelés à l'indépendance, la France combattante garde intacte la position de la Patrie. A Madagascar, la même loyauté de nos amis britanniques et la même autorité de la France combattante feront que la souveraineté française ne subira, malgré l'action odieuse des traîtres de Vichy, ni interruption, ni éclipse.

Ainsi se reconstituent dans la guerre l'unité nationale et l'unité impériale françaises. Ainsi grandit l'effort de guerre de la France aux côtés des nations unies. Ainsi demeure intacte la certitude que la nation française restera dans le monde de demain liée corps et âme avec les peuples libres, pour rebâtir de concert avec eux l'édifice de la paix et de la liberté.

Que les traîtres de Vichy, abusant de la servitude militaire de quelques troupes professionnelles et de l'aveuglement de certains fonctionnaires égarés, parviennent à faire couler ici et là le sang français et le sang des alliés pour satisfaire Hitler, cela c'est un crime facile, mais malgré le désir d'Hitler et de ses esclaves, ce crime ne trompera pas le monde, pas plus qu'il ne trompe la France.

L'action de la France combattante dans tous les domaines, sur tous les champs de bataille, et jusque sur le sol national où se multiplient ses exploits et ses pertes, déchire le voile sous lequel l'ennemi et les traîtres cherchent à travestir le mérite, l'espérance et la volonté de la nation. Hitler en sera pour sa rage et Vichy pour son infamie.

La France a choisi son camp, et c'est le camp des vainqueurs!

TERRITORIALES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON
N° 16. Page 2
Propriété publique
ARCHIVES

COMMUNIQUÉ DIPLOMATIQUE DU COMITE NATIONAL

Le Comité National de la France Libre a publié le 11 Mai à Londres l'important communiqué qui suit, et qui vient à son heure après les événements encore en cours à Madagascar et à la Martinique.

«Depuis la rentrée en scène de Laval, et la disparition équivoque de Vichy, une grande agitation se manifeste parmi les adversaires, ou les faux amis de la France combattante. Le pouvoir ayant été confié par le Maréchal à un agent patenté de l'Allemagne, considéré par le peuple français et par le monde entier comme l'incarnation même de la trahison, il n'est plus possible de présenter comme des traîtres les Français qui dès le début ont rejeté l'Armistice et l'autorité de Pétain, ou ceux qui depuis lors se sont joints à eux.

Entre temps, la situation militaire des Alliés s'est éclaircie; beaucoup de profiteurs de la défaite s'aperçoivent qu'ils ont fait mauvais calcul; de leur côté, nombreux d'attentistes reconnaissent qu'ils n'ont été que des hommes de peu de foi. Enfin, le manifeste des Syndicats et les récentes manifestations du 1^{er} Mai, les témoignages unanimes des personnalités les plus diverses qui s'échappent de France, rendent chaque jour plus évidents les liens étroits de la France combattante et les couches profondes du Peuple Français, unies dans la même volonté de lutte et de résistance.

Dans ces conditions, il devient de plus en plus difficile d'attaquer de front la France Libre. On cherche des biais. Les uns reprochent à la France combattante son caractère exclusivement militaire. D'autres au contraire lui font grief de prétendre jouer un rôle politique, pour ne rien dire de ceux qui l'accusent de tendre vers le fascisme ou le communisme, ou bien encore de vouloir restaurer purement et simplement le régime d'hier.

Il est bon d'adopter à l'égard de toutes ces manœuvres, que dictent soit la crainte, soit l'ambition, soit la conscience d'avoir trahi ou négligé le devoir national, une attitude claire et ferme. Cette attitude peut s'inspirer des principes suivants: la France combattante a un caractère militaire. Elle représente en effet la France demeurée dans la guerre. La France combattante a en même temps une mission politique. Cette mission n'a rien à voir avec les luttes de partis ou les querelles de classes. La politique, telle que nous la concevons, doit s'entendre dans le sens le plus noble du mot, qui est en même temps son sens éthymologique: C'est le soin des intérêts de la Cité, en l'espèce de la Nation Française.

Après la faillite de l'ancienne équipe dirigeante, en face de la trahison de Vichy, la France combattante a le devoir, et par conséquent le droit, d'assumer ce soin partout où elle le peut. Consciente d'être soutenue par l'immense majorité du peuple français, elle prétend maintenir la France dans le camp des Alliés, c'est-à-dire défendre ses intérêts et parler en son nom. En rejetant l'Armistice, le général de Gaulle a, le 17 Juin 1940, accompli un acte éminemment politique. La France combattante continue d'avancer dans la voie ainsi tracée, uniquement guidée par l'intérêt national.

Aujourd'hui l'intérêt national commande de tout subordonner à la libération du territoire français métropolitain

COMMUNIQUÉ DU FOREIGN OFFICE BRITANNIQUE

Le Ministère britannique des Affaires Etrangères a publié le 13 mai au soir à Londres le communiqué suivant, dont nos lecteurs apprécieront la primordiale importance, sur la position diplomatique de la France combattante.

«C'est l'intention du gouvernement de Sa Majesté britannique que le Comité National français, en tant que représentant de la France combattante, et vu qu'il coopère avec les nations unies, joue le rôle qui lui revient dans l'administration du territoire français libéré.»

Cette déclaration officielle, d'une portée considérable, appelle trois remarques essentielles:

1^o Le Foreign Office reconnaît le rôle qui revient au Comité National Français dans l'Administration, non plus seulement des territoires qui ont directement rallié la France Libre, mais encore de ceux qui ont été libérés.

2^o Le Foreign Office parle du Comité National Français non plus seulement en tant que représentant des Français Libres mais en tant que représentant de la France combattante. Les Français combattants ne sont pas seulement ceux qui ont échappé à l'occupation allemande ou au contrôle de Vichy, mais encore la masse des Français qui résistent et qui luttent en France même.

3^o La coopération de la France combattante avec les nations unies est officiellement reconnue.

LA LIBERTÉ de Saint-Pierre et Miquelon est publiée à Saint-Pierre et imprimée à l'Imprimerie du Gouvernement.

Prix de l'abonnement:		Prix des Annonces:
Pour le Territoire:	1 an ... 50 fr. 6 mois 26 fr.	(Payable d'avance)
France et Colonies:	1 an ... 70 fr. 6 mois 40 fr.	1 à 6 lignes 16 fr. Chaque ligne en sus 3 fr.
Etranger:	1 an ... 3 dollars U.S.A. 6 mois 2 dollars U.S.A.	Chaque annonce répétée, moitié prix
Canada:	1 an ... 3 dol. 50 Canad. 6 mois 2 dol. 50 Canad.	Les avis et annonces doivent être remis 4 jours avant la publication

Les abonnements sont reçus, pour les Etats-Unis au Bureau de la Free French Delegation, 626 Fifth Avenue, New-York City; et pour le Canada, au Service d'Information de la France Libre, 448, Avenue Daly, Ottawa, Canada

politain et d'outre-mer, et à une participation aussi large et aussi active que possible de la France à la guerre et à la Victoire. En d'autres termes, il commande d'encourager et d'organiser la résistance intérieure, et de rassembler sous une même direction toutes les forces et les territoires français qui peuvent être replacés dans la lutte.

Demain, l'intérêt national commandera d'écartier les hommes de la capitulation et de la collaboration, et de remettre les destinées du pays libéré à ceux qui auront été les artisans de cette libération, aux Français qui résistent et à ceux qui luttent, c'est-à-dire au Peuple Français lui-même, qui dans son immense majorité s'est montré à la hauteur de l'épreuve et digne de ses magnifiques traditions. »

**ABONNEZ-VOUS:
VOUS NOUS AIDEZ**

MADAGASCAR

Depuis longtemps, les Forces Françaises Libres se demandaient — parfois avec angoisse — quel serait le sort de Madagascar. Des rapports nombreux affirmaient qu'une forte proportion de la population et des équipages était prête à rallier le Général de Gaulle, mais les Alliés hésitaient à lancer un ultimatum aux fonctionnaires et aux officiers supérieurs aigris que Vichy avait envoyés ou maintenus dans l'île. Cependant à chacun des progrès faits par le Japon en Extrême-Orient, la menace se précisait: quelle serait la position des marines alliées si Vichy cédait à Madagascar comme il avait cédé en Indo-Chine, si, grâce à la complicité de Laval, le Japon s'emparait de la précieuse base de Diégo-Suarez? Il n'était plus seulement question de permettre à la population d'une colonie de rejeter le joug de la collaboration, il fallait aussi, d'urgence, empêcher des développements mettant très sérieusement en danger l'avenir des Nations Unies et, par là-même, l'avenir de la France. Ces craintes étaient d'autant plus justifiées qu'au début du mois de Mai, le gouvernement de Vichy recevait la visite de deux amiraux Japonais vigoureusement recommandés par leurs partenaires de l'axe.

Le 5 Mai, tandis que les Britanniques commençaient seuls les opérations, les Américains lançaient une offensive diplomatique dont le but était de mettre Pétain en garde contre les conséquences d'une attitude intransigeante. « Si vous résistez, vous placez la France en état de guerre non seulement avec l'Empire britannique mais encore avec les Etats-Unis d'Amérique » disait en substance la note remise par le chargé d'Affaires du Département d'Etat. En agissant ainsi, le gouvernement de Washington savait qu'il jetait Vichy dans un terrible dilemme. En effet, depuis la capitulation, Pétain s'était toujours efforcé, tout en cédant progressivement à tous les désirs de l'Allemagne, de maintenir avec les Etats-Unis des relations aussi bonnes que possible. Et ceci, ni par idéologie, ni par sympathie; mais seulement parce qu'il savait bien que le peuple français ne supporterait pas que soit rompu le dernier lien qui le rattache à ses alliés d'hier et à ses amis de demain. Laval lui-même doit tenir compte de cet important facteur politique; la multiplication des attentats et des actes de sabotage au cours des dernières semaines, le nombre de plus en plus grand d'otages lâchement fusillés, sont autant de témoignages de la sourde colère de nos malheureux compatriotes, qu'un Quisling lui-même ne peut négliger. Le but des gens de Vichy étant, avant tout, de rester au pouvoir, ils donnèrent l'ordre de combattre jusqu'au bout et s'empressèrent en même temps d'insister, à la radio, sur la faiblesse de leurs forces et les difficultés du terrain. Les combats autour de Diégo-Suarez et d'Antsirané, les deux points vitaux de la défense, ne durèrent que quarante-huit heures.

Quelles sont les conséquences de l'arrivée des alliés dans cette île aussi grande que la France, peuplée de quatre millions d'habitants, riche en produits de toutes sortes?

Elles sont accessoirement d'ordre économique et primordialement d'ordre stratégique et diplomatique.

Isolée depuis l'armistice, Madagascar va rentrer dans le grand réseau économique qui unit l'Afrique, l'Asie, l'Australie Française Libre, le Cameroun, la Nouvelle-Calédonie, Tahiti, les Établissements français de l'Inde, Saint-Pierre et Miquelon aux territoires britanniques et américains. En contribuant à l'effort de guerre, elle retrouvera ses anciens débouchés, en créera de nouveaux et reprendra une vie économique plus normale.

Bastion dressé au devant de l'Afrique, elle assurera la sécurité de l'Océan Indien. Avec elle, la route des Indes et de la Chine, celle de l'Australie, celle de la Libye où combattent nos troupes Françaises Libres, seront sauvegardées. Bien plus, la baie de Diégo-Suarez, l'une des plus abritées du monde, pourra être aménagée, pourvue d'un matériel moderne dont elle ne disposait pas et devenir, pour nos ennemis, un sujet d'inquiétude et de crainte. On ne saurait surestimer ces conséquences stratégiques.

Enfin, pour nous, Français libres, la libération de Madagascar est et demeurera un événement d'importance capitale. D'abord parce qu'un nouveau territoire rentre dans la coalition de la résistance et que sont, une fois de plus, confirmées les paroles prophétiques du Général de Gaulle annonçant qu'un à un tous les territoires français reprendraient la lutte; avec plus de confiance que jamais, nous poursuivrons notre tâche. Ensuite parce qu'à l'occasion de cet événement, la Grande Bretagne a, pour la première fois, reconnu que le Comité National Français représentait toute la France combattante, c'est-à-dire toute la France hostile aux oppresseurs nazis. Alors que jusqu'ici le gouvernement britannique s'était contenté de considérer le Général de Gaulle comme le Chef des Français qui se rallieraient à lui, il admet désormais que le Comité National aura autorité sur tous les territoires français qui, de gré (comme Saint-Pierre et Miquelon) ou de force (comme Madagascar) se rangeront auprès des nations unies.

La France libre sort diplomatiquement grandi des événements de Madagascar.

Enfin, tous ceux qui, en France, attendent l'heure de la libération, et tous ceux qui, dans le monde, veulent la destruction du nazisme et l'instauration d'un régime meilleur, auront entendu, les uns avec espoir, les autres avec joie, le Général de Gaulle affirmer :

« Ainsi demeure intacte la certitude que la nation française restera dans le monde de demain liée corps et âme avec les peuples libres pour bâti de concert avec eux l'édifice de la paix et de la liberté... La France a choisi son camp, et c'est le camp des vainqueurs! »

H. S.

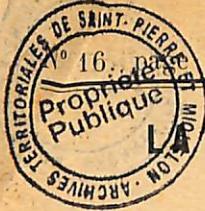
Eugène THÉAULT

QUAI DE LA RONCIERE

FERBLANTERIE - QUINCAILLERIE

POSES APPAREILS DE CHAUFFAGE

SALLE DE BAINS ET ACCESSOIRES



LA GUERRE EN RUSSIE

La semaine qui vient de s'écouler a été marquée par d'importants événements militaires sur le front russe, qui sont peut-être le prélude d'une formidable bataille où les nazis vont désespérément jouer leur va-tout contre les Soviets.

A l'extrême-sud, en Crimée, les Allemands ont déclenché une puissante offensive dans la péninsule de Kertch qui commande l'entrée de la mer d'Azov. C'est la voie directe vers la région du Kouban qui mènerait les nazis jusqu'aux champs pétrolifères du Caucase, dont la possession leur devient de plus en plus nécessaire pour continuer la guerre des machines.

Les Allemands avaient rassemblé en Crimée pour cet assaut des effectifs considérables, appuyés de 4.000 tanks et de 2.000 Stukas. Ce choc massif a fait plier les lignes soviétiques sans toutefois les rompre. Se battant avec acharnement, les Russes se sont retirés sur des positions fortifiées préparées à l'avance, où la lutte continue. Grandement exagéré dans les premiers rapports de Goebbels, le succès initial nazi paraît maintenant très ralenti. La ville de Kertch était encore en fin de semaine aux mains des Russes.

Il est encore trop tôt pour se rendre compte de la portée de cette nouvelle offensive allemande et juger si elle constitue la première phase d'une poussée générale.

Les Soviets se déclarent confiants de pouvoir arrêter encore l'élan ennemi. A noter que la flotte rouge domine toujours la Mer Noire, où elle s'oppose au ravitaillement des armées nazies par mer au moyen de tous les transports rassemblés à cet effet dans les ports roumains et bulgares et encore immobilisés.

Par ailleurs, les Soviets n'ont pas tardé à riposter par de puissantes diversions. Au sud de Léningrad, à Novgorod, dans le secteur de Kalinine, au lac Ilmen et autour de Smolensk, ils ont déclenché des attaques sur les lignes allemandes. Et en Ukraine le Maréchal Timoshenko a lancé dans la région de Kharkov une offensive importante, appuyée par de nouvelles divisions blindées et une aviation renforcée de chasseurs britanniques. L'armée rouge a enfoncé les lignes fortifiées nazies, et son infanterie s'est avancée par la trouée jusqu'à la ville même de Karkov, où l'on se bat encore dans les rues.

Il est rumeur que dans leur effort désespéré sur le front russe les Allemands auraient recours à des armes nouvelles et n'hésiteraient même pas à recourir à l'emploi des gaz. Un obus de ce genre aurait déjà été essayé. Dans son dernier discours à Londres, M. Churchill a prévenu l'ennemi que s'il utilisait ce procédé barbare en Russie, il donnerait immédiatement l'ordre à la R. A. F. de riposter sur l'Allemagne avec des bombes à gaz.

Telle était dans l'ensemble en fin de semaine la physionomie de la bataille gigantesque qui commence et dont dépendra peut-être l'issue de la guerre.

AUX PECHEURS

L'an dernier à cette époque, nous avons formé la Corporation des Petits Pêcheurs. La création de ce groupement avait été décidée en 1940, à la suite d'une réunion du seul Syndicat d'alors, dont le Président, tous les Saint-Pierrais le savent, nous avait mis dans l'obligation de vendre nos produits à bas prix ou de risquer de les voir réquisitionner par l'Administration Bournat. Comme nous le savions tous, cette administration était systématiquement opposée à toute idée, mouvement ou initiative qui aurait pu contribuer à l'amélioration du Bien Etre général.

Donc, malgré une opposition acharnée, nous sommes partis, il y a maintenant un peu plus d'un an, *en guerre*, pour le relèvement économique du Territoire, par et pour les habitants. *Dès Mai 1941*, nous étions assujets de vendre nos produits à un minimum de 200 fr. le quintal vert, et seule une propagande défaitiste intéressée et anti-St-Pierraise, a empêché beaucoup d'entre vous de nous joindre, pour les maintenir dans la dépendance des intermédiaires, tout comme les années passées.

Nous avons eu durant cette année beaucoup de difficultés, et le cadre de cet article est trop petit pour les mentionner. Toutefois il est utile de retenir, que notre association les a toutes surmontées, pour finalement vendre nos pêches à 440 fr. le quintal sec FOB. Comme tous les pêcheurs le savent, notre influence puissante et bienfaisante ne s'est pas arrêtée à nos membres mais, à par contre coup, amélioré les prix payés aux camarades ne faisant pas partie de notre groupement, qui n'auraient pas eu 180 fr. si nous n'avions pas été là. De plus, il est possible, et nous le souhaitons de tout cœur, qu'une ristourne améliore encore ce prix. Toutefois, pour nous membres de la Corporation, nous revendiquons cette amélioration dans les prix et cette ristourne éventuelle comme une conséquence directe de notre travail persévérant à la défense des intérêts professionnels et moraux des pêcheurs de notre Archipel.

Cette année, nous commençons la *campagne* dans des conditions sans comparaison avec l'an dernier; le nombre de nos membres a doublé, notre caisse est beaucoup plus riche. De plus, l'Administration, reconnaissant en notre association un élément de l'avenir de nos îles, vient de faire avec nous un accord pour la distribution du sel; et ces jours-ci, des pourparlers très importants sont engagés entre elle et nous, qui, lorsqu'ils seront conclus, donneront à nos membres des avantages si considérables qu'une fois de plus nous estimons être notre devoir, tout comme l'an dernier, d'aviser les camarades qui ne font pas partie de notre groupement, de nous joindre le plus rapidement possible pour en profiter et améliorer leur sort et celui de leurs familles.

En 1941, la Corporation a donné à ses membres, une satisfaction et un rendement jamais atteints dans notre histoire locale.

En 1942, la Corporation fera encore mieux. Aussi le mot d'ordre est: *Tous dans la Corporation, l'Union fait la force.*

F. LE ROLLAND

Président de la Corporation des Pêcheurs de Saint-Pierre et Miquelon

LA SEMAINE AU CANADA

Courrier de Québec

MONTRÉAL, 1^{er} Mai. — La démission retentissante de M. P.-J.-A. Cardin, ministre des Travaux publics et des communications dans le cabinet King, a déclenché une véritable crise politique. Avec raison on se demande si la rupture du bloc solide libéral n'ébranlera pas l'unité canadienne. Toutefois on aurait tort de forcer la note et de croire que la mosaïque canadienne se brisera comme la vitre d'un carreau. Le Chef du Gouvernement est un politique habile et souple. On a pu s'en rendre compte dès le lendemain de la démission de M. Cardin. Sur les 65 députés de Québec, 50 assistaient au caucus du parti et M. King a su faire le point.

M. Cardin d'ailleurs, qui a rompu avec son chef sur la question de la conscription pour service outre-mer, a refusé de s'allier aux onze députés nationalistes qui font campagne contre le service obligatoire. A ce sujet, il est intéressant de noter que ces représentants sont en réalité opposés à la participation du Canada à ce conflit universel. M. René Chalout, député de Lotbinière, l'a clairement déclaré cette semaine devant les membres de la législature provinciale. On discutait d'une motion demandant aux autorités fédérales de s'entenir au système du volontariat. La conscription est une conséquence logique de la participation, déclara M. Chalout. Si j'avais été en faveur de la participation, je serais pour la conscription. Ce point de vue est celui de la Ligue pour la défense du Canada, bien qu'on ne soit pas prêt à l'admettre.

Reste le groupe des partisans de M. Cardin qui s'opposent à la conscription en disant que cette politique ne saurait, dans les circonstances, donner aucun résultat pratique et qu'elle mettrait en péril l'unité nationale. Les Canadiens Français ont gardé un souvenir pénible des coups de matraque de 1917. Mais on peut être certain que si en 1942, la conscription était imposée par un gouvernement véritablement démocratique, avec intelligence et sans coups de pied au derrière, la situation serait fort différente.

Ajoutons que le torpillage de deux cargos alliés dans le golfe du Saint-Laurent a porté un coup sensible au clan isolationiste. On se rend compte aujourd'hui que dans un conflit universel, on ne peut pas dire aux hommes: Cette terre est neutre et allez exploser plus loin. La guerre moderne ne connaît pas de frontière.

Emil Ludwig avait été se réfugier dans un petit patelin perdu sur la carte du continent nord-américain. Exilé volontaire, fuyant la guerre européenne et la dictature fasciste, il s'était dit qu'à Santa Barbara il pourrait certainement trouver la bonne paix américaine et jouir librement d'une vie paisible. Or c'est à Santa Barbara que sont tombées les premières bombes ennemis jetées contre l'Amérique. C'est en vain que l'on veut échapper à la guerre. On la gagne ou on est tué par elle.

JEAN-LOUIS GAGNON

ENGAGEZ-VOUS
dans les Forces Françaises Libres
VOTRE POSTE VOUS ATTEND

VIEUX DOCUMENTS

Saint-Pierre et Miquelon 1763

Les archives du Ministère des Colonies conservent toute la correspondance échangée entre ce Département et les Administrateurs des possessions françaises d'outre-mer.

Nous publions ci-dessous la lettre que le roi Louis XV adressait le 28 Février 1763 à M. Dangeac, ex-capitaine des troupes qui servirent à l'île Royale (C. B.), nommé Gouverneur de notre colonie le 1^{er} Janvier précédent, lors des préliminaires qui aboutirent au traité de paix du 13 du même mois, retrocédant les îles Saint-Pierre et Miquelon à la France.

« Le Roy d'Angleterre ayant cédé à Sa Majesté par l'article 4 des préliminaires de la paix les îles de Saint-Pierre et de Miquelon situées au Sud de l'île de Terre-Neuve, Sa Majesté a fait choix du s^r Dangeac ci-devant capitaine dans les troupes de l'île Royale dont elle a eu déjà l'occasion de reconnaître le zèle, la fidélité et l'intelligence, pour son gouverneur dans les d. îles afin de commander ceux de ses sujets qui iront s'y établir, les faire vivre suivant les lois et coutumes de son royaume et veiller principalement sur tout ce qui concerne la pesche et la sécherie des pêcheurs françois dans les d. îles.

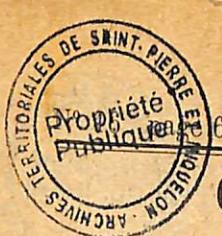
Pour cet effet le s^r Dangeac se rendra à Rochefort le plus tôt qu'il lui sera possible pour accélérer la levée de la compagnie de cinquante hommes destinés pour la garnison des d. îles et dont Sa Majesté a déjà nommé les officiers et pour préparer tous les effectifs qu'il doit embarquer avec lui pour son établissement.

Sa Majesté a fait armer au port de Brest la flûte *La Garonne* dont elle a donné le commandement au s^r Courval, capitaine de brûlot, lequel aura ordre, après avoir pris à Brest une partie des effets qui doivent être tirés de ce port, de la conduire avec deux petites goélettes à Rochefort pour y embarquer le reste des effets qui doivent composer le chargement de ces trois bâtiments ainsi que les officiers et les personnes qui doivent former l'établissement de la nouvelle colonie.

Sa Majesté recommande au s^r Dangeac de former le principal établissement à l'île Saint-Pierre; cependant s'il reconnaîtrait que l'île de Miquelon y est plus convenable, tant pour la commodité du port que pour les autres facilités nécessaires à la pesche, Sa Majesté lui permet d'y établir sa résidence en observant de prendre possession en même temps de l'autre île avec le nombre de soldats spécifiés dans l'état qu'il lui sera remis. Il arborera le pavillon de Sa Majesté dans chacune de ces îles et se concertera avec le commissaire anglois, s'il y en a, pour l'acte de remise qui doit être faite à Sa Majesté; et s'il n'y trouve aucun officier de la part du Roy d'Angleterre pour lui en faire la remise, il dressera un procès-verbal de la prise de possession qu'il en fera, conformément à l'article 4 des préliminaires, pour l'envoyer au Secrétaire d'Etat ayant le département de la Marine.

Le principal objet que Sa Majesté recommande au s^r Dangeac est de se conformer exactement aux articles

■ Suite en page 7



Chronique locale

La Fête de Jeanne d'Arc. — Elle a été célébrée à Saint-Pierre le Dimanche 10 Mai:

La ville était pavooisée aux couleurs nationales. Partout claquait au vent le pavillon à Croix de Lorraine.

A la messe solennelle, chantée à 10 heures en l'église paroissiale, ce fut le Révérend Père de Béaignay, S. J. aumônier des Forces Françaises Libres, qui prononça le sermon de circonstance.

A midi eut lieu une prise d'armes dans le décor si français du quai de la Roncière. Une foule nombreuse était venue admirer l'excellente allure des troupes en tenue de campagne, composées d'un détachement de fusiliers marins volontaires sédentaires, d'un détachement de marins des F.N.F.L., des cadets de l'Ecole des Mousses, et complétées par une imposante délégation des anciens combattants, portant fièrement leurs médailles sous les plis de leurs étendards.

Présentées par le Commandant de la place, les troupes furent passées en revue par le Lieutenant de vaisseau Savary, Administrateur du Territoire, accompagné du Lieutenant de vaisseau commandant par intérim la Marine à Saint-Pierre, et du Lieutenant de vaisseau commandant une corvette française, de passage dans le port.

Après la revue, troupes, vétérans et cadets, défilèrent d'un pas martial, aux sonneries des clairons, au grand enthousiasme de la foule.

Le soir, la station de radio locale F.Q.N. de Saint-Pierre radiodiffusa en l'honneur de Jeanne d'Arc un programme spécial qui recueillit tous les suffrages du public.

Une visite. — Nous avons reçu avec plaisir au journal la semaine dernière la visite d'un marin des F. N. F. L., Eugène Olano, engagé volontaire St-Pierrais, de passage parmi nous pour quelques heures, à bord d'une corvette mouillée dans notre port. Il aurait aimé voir tous les parents de ses camarades de St-Pierre qu'il a rencontrés en Angleterre, mais comme la brièveté de son séjour ici l'en empêchait, il nous a chargé pour eux de son message.

Eugène Olano était parti le 2 mars avec un gros contingent Saint-Pierrais. Après une chaleureuse réception dans un port de l'Est canadien, le groupe s'embarqua pour l'Écosse, où il arriva un beau matin après une traversée de 13 jours sans incidents. Le soir même le contingent entier, marins, mousses et corps féminin, repartait pour Londres où les attendait une délégation des officiers de l'Amirauté française. Conduits aussitôt au Centre d'accueil, ils y furent reçus par le général de Gaulle qui passa tout le monde en revue, parlant personnellement à chacun d'eux, s'informant de leurs aptitudes et de l'affectation qu'ils préféreraient.

Puis, chacun fut aiguillé vers sa destination. Olano fut envoyé au dépôt de la marine, pour être embarqué ensuite à bord d'une corvette attachée à la patrouille transatlantique. Il nous a parlé de la vie en Angleterre

où tout le monde fait résolument son devoir, du régime alimentaire contrôlé, des cartes de rationnement, de la rareté du tabac et des cigarettes.

Au cours de son séjour en Grande Bretagne, Olano a rencontré presque tous les Saint-Pierrais qui avaient fui le régime de Bournat, voici une quinzaine de mois, pour aller courageusement s'enrôler au service de la France Libre qui combat pour la libération de la patrie; il a vu Yves Jezequel, Eugène Lévéque, Fernand Apesteguy et bien d'autres encore.

Tous souhaitent que les amis de St-Pierre et Miquelon, restés au pays, y fassent leur devoir, pour que ne se renouvelle plus l'asservissement passé, et pour que, une fois le boche chassé de France, ils aient la joie de retrouver dans leurs îles assainies, la place qu'ils auront méritée et leur part d'un travail utile.

Ravitaillement. — A la suite d'un accord passé entre le Service du Ravitaillement et MM. les bouchers, le prix de la viande a été diminué.

A partir du 15 Mai les diminutions suivantes entrent en vigueur:

Viande de bœuf: diminution de 1 fr. par kilog;

Viande de veau: diminution de 4 fr. par kilog;

Viande de porc: diminution de 4 fr. par kilog.

Cet accord a été conclu pour une durée de trois mois.

Bien trop vite acquis ne profite jamais. — Pareils à la fourmi du bon La Fontaine, deux braves consommateur de la place, MM. X et Z, prévoyant peut-être de mauvais jours, ont cru bon de faire provision de deux sacs de sucre chacun, alors qu'ils n'avaient droit, comme tout le monde, qu'à un demi-sac par famille et par mois.

Le Service du Ravitaillement les a priés de bien vouloir rendre le trop-perçu à leur fournisseur, en leur expliquant qu'il n'y avait pas de raison pour qu'ils... se sucrent au détriment de l'ensemble de la population.

MAISON PATUREL FRERES

ATTENDU:

Charbon de la Vieille Mine

et Charbon du Bras d'Or.

Les clients peuvent être servis selon leur choix.

Prière de se faire inscrire à l'avance
afin que nous puissions répartir les commandes
à la satisfaction de tous.

Vous savez que nous cherchons toujours à bien vous servir.

■ Suite de la page 5: VIEUX DOCUMENTS.

des préliminaires pour la garde, conservation et police des d' Isles, afin d'éviter tout sujet de contestation avec les commandants anglois des postes voisins. Elle lui enjoint au contraire de vivre avec eux en bonne intelligence pour s'en procurer les secours dont il pourra avoir besoin et qu'il trouvera avec peine dans son gouvernement.

Sa Majesté est bien persuadée de tout le soin que le s^r Dangeac apportera pour faire observer une exacte discipline parmi les soldats de sa garnison et les habitants qui iront se domicilier dans ces Isles; mais comme le principal objet de ses fonctions sera dans le tems de la pesche par le grand nombre de bâtiments pêcheurs qui aborderont aux Isles et qui s'y arrêteront pour la sécherie de leurs poissons, Sa Majesté lui recommande la plus grande vigilance pour empêcher toute discussion entre eux et les faire vivre en paix et en concorde en faisant observer exactement tous les règlements rendus sur le fait de la pesche et en tenant la main à ce que nul bâtiment françois n'aille dans les ports et sur les côtes appartenant à l'Angleterre pour y causer des sujets de trouble contre les dispositions des articles de paix.

Comme il se pourroit que parmi le grand nombre d'Acadiens qui sont en France, dans l'ancienne et dans la Nouvelle Angleterre, il y en eut plusieurs qui voulussent aller s'établir dans les Isles susdites et que leur trop grande affluence pourroit donner quelque sujet de jalouse aux établissements anglois voisins, Sa Majesté recommande au s^r Dangeac de ne recevoir que le moins qu'il pourra de ces familles pour la première année, autant par rapport à l'objet ci-dessus que pour éviter la dépenses qu'elles occasionneroient et le préjudice que leur trop grand nombre causeroit à son nouvel établissement: mais à l'égard des sauvages canadiens de l'Isle Royale et de l'Acadie, Sa Majesté lui défend d'en recevoir aucun, leur apparition à Saint-Pierre et à Miquelon ne pouvant qu'être désagréable aux Anglois et aussi dispendieuse qu'inutile aux François.

Si le sieur Dangeac prévoit qu'on puisse l'année prochaine ouvrir quelque branche de commerce avec les autres colonies françoises, il aura soin de ne pas négliger cet objet et il pourra profiter pour cet effet des deux goélettes que Sa Majesté lui accorde pour le service de son nouvel établissement.

La flûte *La Garonne* devant rester environ deux mois à Saint-Pierre et à Miquelon pour aider le s^r Dangeac dans son nouvel établissement, il concertera avec le s^r Courval les moyens de la charger de morte lorsqu'elle sera sur le point de faire son retour en France; et il profitera de cette occasion pour rendre compte de la situation dans laquelle il aura trouvé ces Isles et de la prise de possession qu'il en aura faite; et il tâchera pendant le séjour que la flûte fera dans ces parages de faire lever un plan des deux Isles par le s^r Couaque, que Sa Majesté lui a permis d'emmener avec lui, afin d'adresser le tout en même tems au Secrétaire d'Etat ayant le département de la Marine avec ses observations sur tout ce qui y sera relatif.

Au surplus Sa Majesté désirant que le s^r Dangeac soit seul chargé de toutes les parties de l'Administration de cette nouvelle colonie, tant pour les subsistances, magasins, solde de sa troupe, hôpital et autres détails, elle s'en remet à son zèle pour ne faire que les dépenses indispensables, voulant qu'il dresse des comptes et états,

passe des marchés, donne et reçoive des quittances valables et exerce toutes les fonctions propres à un ordonnateur, de manière qu'il ne puisse résulter de ses opérations aucune difficulté dans la reddition du compte de son administration.

Fait à Versailles, le 23 février 1763
LOUIS »

CHOISEUL (1)

(1) Archives du Ministère des Colonies C 12 G^o G¹ de Saint-Pierre et Miquelon. (1763)



Nous publierons prochainement deux lettres de MM. Dangeac et de Tronjoly, capitaine de la *Lionne* commandant de la station de T/N. sur l'état de St-Pierre et Miquelon peu de mois après la reprise de possession en 1763.

E. S.

ÉPHÉMÉRIDES DE ST-PIERRE & MIQUELON

13 MAI:

- 1591 Le sieur Du Court-Pré-Ravillon, qui avait mis à la voile pour le Canada, est obligé d'aborder à St-Pierre pour s'y réparer. Son navire se nommait le «Bonaventure».
1872 Décret instituant l'organisation municipale aux îles St-Pierre et Miquelon.

14 MAI:

- 1793 Une escadre anglaise composée de deux vaisseaux de ligne, trois frégates et quatre autres bâtiments, aux ordres du vice-amiral King et portant des troupes de débarquement envoyées d'Halifax, sous le commandement du brigadier-général Ogilvie, s'empare sans coup férir de St-Pierre qui n'avait pour tout garnison qu'une quarantaine de soldats.
1814 Traité de Paris qui restitue à la France St-Pierre et Miquelon, aux mains des Anglais depuis 1793. Le commandant Bourrilon est envoyé pour reconnaître les lieux. Il n'y trouve plus le moindre vestige des Etablissements.
1901 Le brick-goélette «Atlantique» fait naufrage sur la côte Ouest de Langlade.

15 MAI:

- 1822 Le Ministre des colonies invite le gouverneur de la Martinique à envoyer à St-Pierre et Miquelon, un officier du génie militaire dans le but d'apprecier l'utilité des ouvrages commencés en 1819, pour établir un canal de communication entre la rade et le grand étang de Miquelon et la dépense à laquelle il faudrait pourvoir.

- 1894 Le brick-goélette français «Eté» fait côte à la Pointe du Diamant.

16 MAI:

- 1535 La flotille de Jacques Cartier, composée de trois bateaux: «Grande Hermine», «Petite Hermine», et «Émerillon», appareille de St-Malo pour «voyager, découvrir et conquérir à Terre-Neuve». 1898 Le brick-goélette «Djenné» se perd corps et biens sur la côte Ouest de Langlade.

17 MAI:

- 1855 Le brick «Harrington» fait naufrage sur la côte Ouest de Langlade.
1873 M. Joubert, commissaire de la marine, nommé commandant de la colonie, arrive à St-Pierre.
1875 Le trois-mâts belge «Marie-Louise» fait naufrage au Diamant. Ce bâtiment portait au Canada un stock de fusils; les chasseurs peuvent en acheter à bon compte.
1878 Le brick «Ibis» fait côte au Cap Noir.

18 MAI:

- 1858 Coup de vent violent de N. E. qui cause de graves avaries sur les bancs. Beaucoup de marins y perdent la vie. La goélette «Amélie» de St-Pierre, sombre avec son équipage.
1863 Le patron de la goélette «Providence», Charles Cormier, de Miquelon, sauve d'une mort certaine les nommés Larroulet et Carel, montant l'embarcation «Marie-Léonie», sur le point de sombrer.
1897 Le brick-goélette «Sepet» fait côte sur l'Ile-aux-Vainqueurs.
1911 Naufrage du trois-mâts «Duguayt» sur le Petit St-Pierre.

19 MAI:

- 1813 La corvette «Ariane» arrive à St-Pierre, ayant à son bord M. Jore, Noël, commis de 2^{me} classe de la marine, M. Joly, conducteur des Ponts et Chaussés, un aide-conducteur et 34 ouvriers de diverses professions pour la construction du Phare de Galantry et de l'Hôpital.
1875 Le brick-goélette «Sirène» fait naufrage sous Galantry au lieu dit Pointe du Fiascou.

Etat-Civil de Saint-Pierre

NAISSANCES:

8 Mai — Poulain, Jean-Paul, Marie.
 9 Mai — Hardy, Marie-Hélène-Louise.
 11 Mai — Girardin, Jacqueline-Paulette.
 12 Mai — Robert, Jean-Claude, André-René

DÉCÈS:

8 Mai. — Fouchard, Pierre-Louis, né le 19 juillet 1909. — Ruelland, Eugène-Marie, né le 7 mars 1876.

L'ESPAGNOL GUSTAVE
 Quai de la Roncière — SAINT-PIERRE

Articles de Ménage

Ripolin et Peintures toutes couleurs
 Essences — Huile de lin — Mastic — Vernis
 Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres



Léon BRIAND, Rues de Sèze & Jacques Cartier
 SAINT-PIERRE & MIQUELON

Papeterie — Librairie — Journaux et Revues
 Cartes postales vues et fantaisies

Appareils et films KODAK. — Travaux photographiques

Produits Pharmaceutiques FAMILUX

Tablettes grippe et rhume

Pastilles & Capsules huile de foie de morue, vitamines A&D
 Sirops Baume pectoral et Creoform. — Tonique Bœuf fer et vin. — Glycérine, Eau de Rose, Eau de Floride. — Cold cream, Vanishing cream. — Tonique et fixateur pour cheveux. — Poudre de talc pour bébés. — Poudre de riz et rouges pour lèvres, Jacquelle.

Catalogue FAMILUX distribué gratuitement.

Maison Gustave DAGORT
COMMISSION - CONSIGNATION - ALIMENTATION
Gros & Détail - Marchandises de toutes sortes

EN DÉPOT: Produits alimentaires de toutes sortes
 Grains et Farines pour Volailles.

Légumes frais et légumes secs en sacs.

Saucisse fumée, Bœuf, Lard en barils, etc. etc..

Pour la COMMUNION:
Brioches sur Commande.

LA PREUVE PAR NEUF EST TOUJOURS LA MEILLEURE

•	Combustion complète	•
Maximum de Calories	Plus de Volume	Résultat: Pleine et entière satisfaction
• Grande Economie	•	

Tel est le fameux charbon de la « VIEILLE MINE », que nous avons toujours vendu et que nous aurons toujours à la disposition de notre clientèle.

Quand vous demandez du « CHARBON », n'oubliez pas d'y ajouter :

VIEILLE MINE

et c'est avec joie que vous vous préparerez aux dures journées d'hiver.

H.-A. PATUREL

commission

consignation

alimentation

Ménagères si vous êtes embarrassées pour préparer vos repas servez-vous des :

PRODUITS CATELLI

—
La

FARINE ROYAL HOUSEHOLD

vous permettra de faire de délicieuses pâtisseries auxquelles vous pourrez incorporer les bonnes

CONFITURES RAYMOND